

Prochaine réunion : mardi 8 février à 20h30 à l'école du Coteau

Compte rendu de la réunion du 1^{er} décembre 2010

La réunion du comité a eu lieu en présence de Jacques Foulon (conseiller municipal référent du comité de quartier) et de Marie-Liesse Duclos (responsable développement social urbain).

1) Descente aux lampions du 11 décembre

Un dernier point est fait pour l'organisation de la manifestation : l'affichage a été fait, la distribution des tracts est en cours, dernier contact à prendre avec Thierry Houry (Responsable Fêtes et Cérémonies de la Ville) pour l'organisation matérielle de la descente.

2) Le projet de grande surface avenue Gabriel Péri, rue du Lunain

Pour ce projet d'implantation d'une grande surface, une demande de permis de construire a été déposée en juillet. Le projet couvre une surface de 900 m² environ, avec des parkings à l'avant et à l'arrière, modifiant radicalement la physionomie du quartier auquel sont très attachés les habitants propriétaires de modestes pavillons, souvent bâtis de leurs propres mains. Après contact de ces derniers avec l'association des riverains du quartier du Coteau, une pétition pour s'opposer à un tel projet et sauvegarder le tissu urbain et social du quartier a été lancée. La Ville a été informée de la démarche. Des contacts ont aussi été établis avec l'association des commerçants de la ville, pour qui une telle implantation ne correspond pas au développement commercial souhaité pour la ville de Cachan. En cas d'autorisation du permis de construire, l'association envisage d'éventuels recours. Affaire à suivre...

3) Le mur antibruit autoroute A6

Un rappel est fait des démarches effectuées par le collectif PETA6 (« Pour un écran total sur l'A6 ») auprès de la Préfecture, du Conseil Général, de la Ville et de Bruitparif. La Ville est favorable à l'installation de l'écran, mais cela relève de l'Etat. Le Préfet a répondu être sensibilisé à la question et qu'une étude (la énième !) a été lancée. Le collectif a renvoyé un courrier pour faire part d'une vive attente des conclusions de l'étude. En cas de réponse non satisfaisante, il sera sans doute nécessaire d'envisager d'autres modes d'action.

4) Les problèmes de connexion ADSL

La pétition a été envoyée France Télécom, avec lettre au Directeur d'EDF et copies au Conseil Général et à la Ville.

5) Le projet jardins partagés

Le comité de pilotage de ce projet est toujours en attente d'une réponse de la Ville à propos des terrains possibles. Une rencontre du comité avec Isabelle Daeschner (adjointe au Maire, chargée des comités de quartier) et Marie-Liesse Duclos est prévue le lundi 6 décembre à l'espace Courbet. Le comité souhaite la présence d'un représentant du comité de quartier : Yves Ballanger assistera à la rencontre.

6) Le plan local d'urbanisme de Cachan (PLU)

L'association des riverains du quartier du Coteau a fait un certain nombre d'observations notées sur le livre de l'enquête publique. Elle a été informée des revendications émanant de groupes d'habitants du quartier des Lumières et du quartier Vattier. Le PLU sera soumis au vote du conseil municipal le 2 décembre.

7) Questions diverses

- ALLEE DES HAUTES BRUYERES : l'allée est particulièrement dégradée (bitume détruit, pavés apparents, trous) ; en principe tout ce qui concerne la voirie est du ressort de la Communauté d'Agglomération du Val-de-Bièvre, mais la Ville peut relayer certaines demandes. Il est décidé d'envoyer une lettre à la Ville, accompagnée d'un dossier de photos.
- RUE DU LUNAIN : compte tenu des difficultés de circulation (aussi bien pour les automobilistes que pour les piétons) et de stationnement, il est proposé d'organiser une rencontre avec la Ville pour envisager une mise en sens unique de la rue.
- LE JARDIN PANORAMIQUE : ce jardin subit de nombreuses dégradations et, visiblement, n'est guère entretenu, au point que les parents n'y emmènent plus leurs enfants ; le jardin est départemental, mais il semblerait que le Conseil Général souhaite le rétrocéder à la Ville.
- AVENUE LEON BLUM : l'aménagement d'une piste cyclable dans le sens de la montée par le Conseil Général est en cours de réalisation ; cet aménagement va malheureusement faire disparaître les haies existantes. De façon générale (voir l'aménagement de la rue Gabriel Péri, elle aussi relevant du département), il est tout à fait regrettable que les comités de quartier ne soient pas associés à une concertation sur de tels projets.
- BD DE LA VANNE et SENTIER DES SABLONS : les riverains de ces deux voies sont en attentes de réunions d'information quant à la mise en œuvre des projets d'aménagement. Marie-Liesse Duclos indique que les études géotechniques ne sont pas achevées. Le comité rappelle que lors de précédentes réunions avec les riverains de la Vanne, la Ville s'était engagée à résorber les points de dangerosité du boulevard, en attendant l'aménagement définitif.
- SENTIER DEFAIT : souhait d'installation d'un stop à la sortie du sentier, au débouché de l'avenue Gabriel Péri
- « PEDIBUS » POUR L'ECOLE DU COTEAU : des participants s'étonnent qu'il n'y ait pas de « pédibus » (ramassage scolaire « à pied » organisé par les parents avec le concours de la Ville) pour l'école du Coteau. Marie-Liesse Duclos rappelle que les pédibus s'organisent à l'initiative des parents d'élèves ; elle propose aux personnes intéressées de prendre contact avec les fédérations de parents d'élèves ou Pauline Perquis, responsable développement durable (Tél. 01 49 69 69 79 ; Courriel : pauline.perquis@ville-cachan.fr)

[Note du comité d'animation : postérieurement à cette réunion, une réunion de lancement pédibus a eu lieu au groupe scolaire du Coteau. 4 lignes de pédibus ont été déterminées :

- ligne A : rue de la Citadelle -> rue du Coteau -> rue des Vignes
- ligne B : rue du Panorama -> sentier des Garennes -> sentier des Joncs (sous réserve d'un nombre d'inscrits suffisant)
- ligne C : rue du Fief des Arcs -> rue Mirabeau -> rue Etienne Dolet

La Ville installera les arrêts sur les lignes qui démarreront fin janvier ou février après les vacances scolaires. Pour s'inscrire ou proposer de nouvelles lignes, merci de prendre contact avec Pauline Perquis qui fera le relais auprès des associations de parents d'élèves des écoles.]

- INSTALLATION DE BANCS PUBLICS : l'idée d'installer des bancs publics sur le quartier, particulièrement aux arrêts de la Valouette et aux abords de l'école du Coteau est évoquée ; cette idée demande une réflexion plus approfondie, à voir donc lors d'une prochaine réunion du comité.
- AUTRES POINTS :
 - En cas de poubelles cassées ou détériorées : contacter en mairie Frédéric Martin pour leur remplacement (Tél. 01 49 69 60 90, Courriel : frederic.martin@ville-cachan.fr)
 - En cas de non distribution de « Cachan Municipal » : contacter en mairie Isabelle Fouché (Tél. 01 49 69 69 65, Courriel : isabelle.fouche@ville-cachan.fr)

Comité de quartier du Coteau

Compte rendu de la réunion du 5 octobre 2010

Prochaine réunion **le mercredi 1^{er} décembre 2010** à 20h30 à l'école du Coteau
(36, rue des Vignes)
<http://cdq-coteaux-cachan.over-blog.com/>

Retour à l'école du Coteau pour cette réunion de rentrée. Un peu plus d'une vingtaine de personnes présentes.

1) A propos du fonctionnement du comité de quartier du Coteau

Le débat a porté sur l'organisation du comité, ses points forts, ses points faibles. Le constat est que l'on rencontre assez souvent un même noyau dur de personnes. Un habitant nouvellement venu au comité pense que les habitants ne savent pas trop comment fonctionne le comité de quartier.

Les réunions du comité de quartier du Coteau sont ouvertes à tous les habitants, il suffit de venir pour participer à la vie du quartier. Des questions ou des problèmes peuvent être envoyés à : cdq.coteau@gmail.com

Pour le moment, les habitants présents sont un peu déçus des résultats. Les projets majeurs n'ont pas donné de résultats concrets : mur antibruit sur l'A6, ADSL sur le Coteau, jardins partagés, travaux du Bd de la Vanne. Par contre, le relai de Marie-Liesse Duclos avec les services municipaux a permis de faire avancer certains points (changement de lampes, signalisation, nettoyage des impasses, réponse aux questions etc.).

Le manque de visibilité des comités de quartier a été souligné. Il faudrait un affichage dans les écoles. Tout le monde souligne l'importance du compte rendu. L'utilisation des mails pourraient être augmentée en recueillant les adresses mail des voisins. Grâce aux pétitions sur Internet, le carnet d'adresses a progressé sensiblement et il faut maintenant faire boules de neige.

Avec un recul d'un an, le mode de fonctionnement avec l'équipe d'animation est plutôt ressenti comme un plus. Ce n'est pas parfait mais on sent quand même une certaine cohésion. Le remplacement de Claude Chevallier qui rejoint le centre ville est un challenge à relever. En effet, Claude coordonnait les activités du groupe « convivialité » et son départ est une perte sensible. Tout le comité la remercie pour le travail accompli.

Concernant le renouvellement de l'équipe, Bernadette Cazin s'est proposée pour rejoindre l'équipe d'animation et prendre en charge pour le moment le groupe convivialité. D'autres candidats sont attendus, à vous de jouer !

La plupart des participants ont demandé une augmentation du nombre de réunions dans l'année pour permettre un meilleur suivi des projets. Autre idée, intégrer un coupon réponse dans le compte rendu pour faciliter des retours des habitants.

2) Groupe convivialité

La 7^{ème} édition de la descente aux lampions aura lieu le samedi 11 décembre, au moment du marché de Noël. Il y a des informations sur le blog du comité, des tracts seront distribués et les autorisations ont été demandées à la préfecture. Rendez-vous à 16h30 au jardin panoramique avec les enfants et la fanfare. Les lampions seront fournis par la Ville ou apportés par les habitants. La mairie nous accueillera pour une boisson chaude.

C'est une occasion de rencontrer les autres comités de quartier de Cachan que nous invitons.

3) ADSL

Plus de 200 signatures recueillies pour la pétition demandant une amélioration de la qualité de service sur le Coteau. Des courriers sont partis à France Telecom, au Conseil Général, à la Communauté d'agglomération, à la Ville de Cachan (lettre du 20 octobre sur le blog). Pas de retour pour le moment.

4) Mur anti bruit

Les travaux de couverture de l'A6B au départ de Paris ont remis en cause la campagne de mesure de bruit que devait mener Bruitparif. Certains participants ont posé le problème de l'organisation du collectif PETA6. Ce n'est pas un sujet simple et chacun a essayé de faire au mieux mais il est clair que l'on n'a pas avancé. C'est un dossier important et il nous faut trouver un second souffle.

5) Jardins partagés

Beaucoup de découragement. Réunion à Bagneux annulée. Les habitants de Courbet ne sont pas présents ce soir. C'est aussi un sujet important qui peut créer du lien social. Le comité de quartier attend toujours un retour de la Ville sur une proposition de terrain.

6) Questions diverses

Marie-Liesse Duclos nous informe que les plans de la ville vont être installés comme demandé.

- Sentier des Sablons, des subventions sont demandées pour l'enfouissement des réseaux (EDF, télécom, câble) ;
- bd de la Vanne, des crédits ont été votés pour les études géotechniques ;
- des solutions contre les nuisances produites au 84-86 rue du Colonel Fabien sont encore à améliorer ;
- la maison du 149 bd de la Vanne serait à entretenir ;
- une grille serait descellée bd de la Vanne, la CAVB doit intervenir.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse email :

Je veux signaler le problème suivant ou proposer telle action :

Je veux recevoir des nouvelles du quartier et du Comité par email : Oui Non

A renvoyer à : Comité de Quartier du Coteau - 17 rue des Vignes - 94230 Cachan
ou à cdq.coteau@gmail.com

Comité de quartier du Coteau

Compte rendu de la réunion du 6 mai 2010

Prochaine réunion **le mardi 5 octobre 2010** à 20h30 à l'école du Coteau (36, rue des Vignes)

<http://cdq-coteaux-cachan.over-blog.com/>

La réunion du 6 mai a connu une difficulté d'organisation car la salle de l'espace Courbet était occupée, et nous avons dû être hébergés chez un habitant du Coteau. C'est pourquoi la participation était plus faible avec environ 25 personnes présentes. Nous avons commencé par le recensement des questions diverses à traiter en fin de réunion, puis l'ordre du jour a été abordé.

1) Suivi des demandes des précédentes réunions par la Ville

- Les plans de la ville sont en train d'être actualisés ;
- bd de la Vanne : la CAVB a voté des crédits pour financer les études géotechniques en vue des travaux ;
- sentier des Sablons : les crédits ont été votés pour effectuer les travaux en 2010 ;
- sentier des Garennes, des Frettes, des Goischères, Impasse Germinal : le nettoyage régulier est vérifié ;
- bacs jaunes pour le sel en hiver : signalétique à venir pour préciser les conditions d'usage ;
- 86 rue du Colonel Fabien : mesures de bruit à venir, rehaussement réalisé pour l'évacuation des odeurs, impossible d'interdire l'eau en hiver, qui est utilisée pour nettoyer.

2) Groupe de travail « Jardins Partagés »

Le groupe s'était réuni le lundi précédent et avait regardé des films sur les jardins partagés. Commentaires : « Ca donne envie, c'est un beau projet... ». Une visite est programmée à Bagneux. Beaucoup de questions ont été posées sur les terrains qui pourraient être proposés, notamment à propos de l'eau, du soleil, d'une éventuelle aide financière (constitution d'une association ?).

3) Mur anti-bruit

Le recueil de signatures continue sur Internet et sur papier. Une lettre a été envoyée au préfet et un nouveau contact avec Bruitparif a été pris. Les travaux de couverture de l'autoroute A6B au niveau d'Arcueil ont réduit la circulation et certainement le bruit. D'où un problème pour faire des mesures maintenant. Il faudrait réussir à organiser une réunion avec le conseil général, la DDE, la CAVB et les associations.

4) Pétition Internet

Il semble que le problème puisse venir d'un câble trop petit au départ d'un centre vers le Coteau. Le recueil des signatures continue.

5) Pêche aux poissons

Une centaine de personnes avec un nombre de petits enfants en croissance ont participé à la pêche aux poissons. Bravo aux organisateurs.

6) PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le PLU va succéder au POS ; il intègre un volet environnemental. Il doit être en cohérence avec le plan local de déplacement de l'agglomération et le SDRIF (Schéma directeur de la région Ile-de-France). Il y a une volonté de densification maîtrisée de l'habitat en Ile-de-France, pour répondre à la demande et éviter des temps de transport trop importants.

Le PLU a été conçu à partir d'un scénario de forte croissance, où la population de Cachan atteindrait 32 000 habitants en 2020, soit une augmentation de 3 000 habitants en 11/12 ans. Au niveau de la région, il est prévu de densifier notamment autour des réseaux de transport (Orbival, Grand 8, Grand Paris). La gestion du foncier est essentielle.

Un 1^{er} projet a été voté et a été soumis aux personnes publiques associées. Il y eu quelques modifications apportées et la ville de Cachan en a apporté d'autres à la suite de réunions publiques et de nouvelles réflexions. Ce qu'il en ressort (*détails et plan de zonage à télécharger sur www.ville-cachan.fr*) :

- D920 (ex-N20) : maintien de l'habitat, en plus de la vocation « activité ».
- La zone UH a été divisée en UHA et UHB
- UHA : interdiction de logement maintenue et hauteur de 37 mètres sur l'avenue Aristide Briand (pas de modification)
- UHB : zone maintenant mixte et hauteur entre 18 et 23 mètres (Aristide Briand) et entre 15 et 21 mètres (avenue Carnot)
- mise en cohérence avec les transports
- suppression du COS (coefficient d'occupation des sols), plus de surface minimum. Le droit à construire est déterminé par les règles de hauteur, de retrait, d'emprise au sol et d'espace libre (13 règles cumulatives)
- la zone UCC est ramenée à une hauteur de construction de 15 mètres contre 18 mètres dans le 1^{er} projet.
- plus d'élargissement de la rue des Vignes
- zone UD : toute la Grange Ory passe dans la zone UD
- modification du plan de stationnement pour être en cohérence avec le plan local de déplacement de la CAVB
- le périmètre de protection des Bâtiments de France devrait être réduit

7) Questions diverses

- rue Gabiel Péri : la piste cyclable est trop large, et le stationnement est dangereux quand on sort de voiture. Une seule file alors qu'il y a le bus.
- Valouette : pour les riverains âgés, la Valouette devrait s'arrêter au niveau du jardin panoramique (avenue Gabriel Péri, entre Colonel Fabien et le parc)
- A quand l'ouverture du tunnel pour aller au parc des Hauts de Bruyère ?

Une remarque sur le compte rendu des réunions du comité de quartier : les personnes qui signent la pétition sur le mur antibruit sont très contentes de recevoir le compte rendu.

Enfin la question de l'équipe d'animation du comité de quartier du Coteau a été posée. L'équipe a été mise en place pour un an et la suite doit être préparée. Il faut certainement réfléchir à une remobilisation et trouver un nouveau moteur pour le fonctionnement de ce comité.

**PROCHAINE REUNION le 6 mai 2010 à 20h30 à l'Espace Courbet
(4 allée Gustave Courbet)**

Compte-rendu de la réunion du 17 février 2010

Environ une vingtaine de personnes ont participé à la réunion.

1) DEVELOPPEMENT DURABLE

Madame Pauline PERQUIS, responsable du développement durable à la ville de Cachan, présente sa mission qui est d'insuffler, en lien avec l'ensemble des services de la ville, l'Inspection de l'Education Nationale et les écoles, les associations et les comités de quartier, une dynamique de développement durable sur la commune :

- Etablissement pour les services municipaux d'une charte de développement durable
- Organisation d'une semaine de développement durable (du 1° au 7 avril) en lien avec la Communauté d'Agglomération du Val-de-Bièvre,
- Nouvelle information des habitants sur le tri
- Réduction des dépenses énergétiques sur les bâtiments publics
- Livraison des composteurs aux habitants qui en font la demande
- Développement des circulations douces

Coordonnées du service de Madame PERQUIS : tél. 01 49 69 61 87 ;
pauline.perquis@ville-cachan.fr

2) LA CAMPAGNE POUR UN MUR ANTI-BRUIT SUR L'AUTOROUTE A6

Bien qu'insuffisamment précises, les cartes sonores de la DDE relatives à la portion de l'A6 longeant Cachan indiquent un niveau de bruit supérieur aux normes européennes tolérées. Il y a nécessité d'amplifier la campagne d'information et de mobilisation :

- Faire signer la pétition initiée par l'association des riverains du Coteau et par le comité de quartier du Coteau : actions de voisinage, démarches de porte à porte ;
Pour s'informer, le blog du comité : <http://www.peta6-coteau-cachan.over-blog.com/>

Pour signer la pétition : aller sur le blog du collectif PETA6 et cliquer sur pétition

Pour écrire au collectif : peta6cachan@gmail.com

- Solliciter l'organisme « Bruitparif » pour appuyer l'action
- Informer la Ville, le Conseil Général, ...

A ce jour, plusieurs centaines de signatures ont été recueillies. Il faut continuer !

3) L'INFORMATION RELATIVE AUX COMITES DE QUARTIER

Le comité de quartier du Coteau n'avait pas été informé que la Ville avait décidé, pour des raisons d'économie budgétaire et de limitation de la consommation de papier, de mettre fin à l'impression et à la distribution des comptes-rendus. Seuls seraient maintenus l'affichage des dates de réunions sur les panneaux électroniques et administratifs, et l'information dans le journal municipal.

Cette décision suscite une vive opposition du comité du Coteau qui comprend les soucis de rigueur budgétaire mais craint la fin des comités faute d'une information suffisante des habitants. Le comité demande à la Ville de revoir sa position, ce qui a été fait.

4) LE GROUPE CONVIVALITE – 'LA CHASSE AUX POISSONS'

La « Chasse aux poissons » aura lieu au Jardin panoramique le week-end du 11 avril : le groupe va prendre contact avec les services de la Ville pour l'organisation de la manifestation.

5) LE PROJET 'JARDINS PARTAGES'

Le comité de pilotage, porteur du projet, attend toujours la réponse de la Ville pour la mise à disposition de terrains.

Les élus, représentant la ville au Comité de quartier, répondent que l'idée avance doucement au sein de la municipalité, mais que la demande a été entendue et validée par le bureau municipal.

6) AUTRES SUJETS : PETITION ADSL, LE RER B

- La pétition pour un meilleur fonctionnement de l'ADSL sur notre quartier n'a pas encore recueilli le nombre suffisant de signatures pour être adressée à France Télécom. Allez sur le blog du Comité, et tapez « adsl » dans la fonction de recherche, à côté de OK, en haut à droite.
- La diminution de la fréquence des arrêts du RER B à Arcueil-Cachan a fait l'objet d'une démarche de la Ville auprès de la RATP.

7) NUISANCES AU 84 RUE DU COLONEL FABIEN

Les habitants de ce secteur soulignent fortement les nuisances olfactives occasionnées par l'entreprise située à cette adresse, ainsi que le problème de gestion des eaux de nettoyage.

Affaire à suivre.

Compte-rendu de la réunion du 8 décembre 2009

Environ 25 personnes étaient présentes, dont Philippe Olivier, chef du service cadre de vie, et Dominique Ferrand, responsable de la propreté urbaine

Questions diverses : Pétition ADSL, rue Cellier, danger près du container à verre à Courbet, problème éclairage, entretien sentier et autres, carrefour dangereux en bas rue E. Zola, mur anti-bruit.

Réponses de la Ville aux questions posées lors du dernier CdQ (Marie-Liesse Duclos)

1. Panneau de rue du sentier des Sablons : le panneau manquant est un panneau indiquant le nom du sentier et non un panneau de signalisation – reste à faire
2. Plans de la ville : La Ville a un contrat avec Decaux pour l’affichage municipal, qui inclut la fourniture de 30 plans. Il en faudrait un par quartier, et aux entrées de la ville. Le contenu des infos disponibles sur ces plans est en discussion. Ils ne seront pas installés avant fin mars. On peut discuter au sein des CdQ pour suggérer les endroits propices, qui seront ensuite validés par la Ville. Suggestion : près des gares RER et des arrêts de bus
3. Travaux bd de la Vanne : Les relevés ont été effectués. La Ville essaie de faire reconnaître l’intérêt communautaire de ce projet auprès de la communauté d’agglomération car les travaux coûtent plusieurs millions. La communauté d’agglomération peut participer à hauteur de 50%. Il y a aussi tout le réseau d’assainissement à reprendre. Bref, ce ne sont pas de petits travaux. Les habitants regrettent de ne pas avoir été informés, même si le projet n’a pas avancé faute de financements, et souhaite que les petits travaux d’urgence promis soient réalisés, comme convenu lors de la réunion de concertation il y a un an.
4. Sentier des Sablons : les travaux ont été acceptés par la communauté d’agglomération et la Ville va mettre en place une concertation avec les riverains dès que son financement sera confirmé (budget 2010 de la communauté d’agglomération).
5. Espace Courbet : La Ville donne son accord de principe pour participer au projet pédagogique concernant la propreté (aide des agents, mise à disposition de matériel).

Cadre de vie et propreté urbaine - Philippe Olivier et Dominique Ferrand

La Ville est sectorisée en 4 secteurs, avec déploiement de moyens humains et de machines. Le but est d’intervenir dans tous les quartiers au moins une fois tous les 15 jours. Pour 35 km de voies communales, il y a 10 agents, 1 machine balayeuse et 1 machine laveuse. Dernièrement, il y a eu beaucoup de vent et le service a été débordé pour le ramassage des feuilles mortes. Lors d’un précédent CdQ, avait été soulevé le problème du nettoyage par soufflerie, qui remet en suspension les poussières et les particules polluantes que l’on peut trouver sur le Coteau du fait de la proximité de l’autoroute. M. Ferrand répond que l’humidification préalable à l’utilisation des souffleuses, qui est une solution possible, n’a pas été possible dernièrement, faute de temps et à cause de la chute des feuilles soudaine et en très grande quantité. Globalement, il n’y a pas assez de personnel pour avoir des personnes à plein temps dans chaque quartier. « Il faudrait vérifier que les impasses sont bien incluses dans le nettoyage », demande un habitant.

Autre problème, le nettoyage avec la laveuse se fait avec l’eau du robinet. Il est envisagé de récupérer l’eau de pluie (jardin de la fontaine couverte). « On pourrait également récupérer l’eau de pluie à partir des bâtiments municipaux », suggère un participant.

Il y a également un service communal anti-graffitis (service payant). Pour tous les problèmes de propreté, éclairage il faut téléphoner au 01 46 69 61 79. Il y a un répondeur et les demandes sont prises en compte.

Jardins partagés

Une réunion du groupe s'est tenue le 2 décembre 2009, 10 personnes étaient présentes dont 5 habitants de l'immeuble Courbet. Le groupe projet a constitué un comité de pilotage qui s'engage à aller jusqu'au bout du projet du CdQ du Coteau avec pour valeurs : confiance – respect - solidarité et partage. Le groupe a besoin de connaître la superficie et la conformation du terrain car le modèle de jardin doit être adapté au terrain (d'un seul tenant ou morcelé, etc...). Ce ne sera pas un projet de jardins ouvriers. Il faut organiser une rencontre entre la municipalité et le comité de pilotage pour pouvoir avancer.

Groupe écologie – un mur antibruit pour diminuer les nuisances de l'A6

Comme le CdQ du Coteau, l'Association des Riverains du Coteau réclame un mur anti-bruit. Il manque environ 500 mètres de mur anti-bruit le long de l'autoroute A6 au niveau du Jardin Panoramique. Un collectif PETA6 (Pour un Ecran Total sur l'A6) s'est constitué et a lancé une pétition papier et internet, un blog et des actions vers les élus et les responsables. Nous demandons la communication de la « carte du bruit ». Des mesures réelles ont-elles été faites de jour comme de nuit ?

pétition : <http://www.mesopinions.com/> catégorie « nature et environnement »

(le plus simple est d'aller sur le blog ci-dessous et de cliquer sur « signer la pétition »)

blog : <http://peta6-coteau-cachan.over-blog.com/>

email : peta6cachan@gmail.com

Groupe convivialité : la descente aux lampions est prévue pour le 12 décembre à partir de 16h30 au parc du Panorama. Nouveauté : inauguration du passage le long de la Bièvre.

Questions diverses

- Navette V3 : la navette de 17h30 est toujours bondée car elle coïncide avec la sortie du collège. Il y a un gros problème avec les personnes âgées qui la prennent également à cette heure. D'après les adultes utilisant ce service, il y a une hostilité intergénérationnelle et il risque d'y avoir un problème sérieux.
- ADSL : mise en place d'une pétition sur Internet pour avoir un service correct conforme au contrat, indépendamment de l'argument de la distance au central. Il faut la signer, la faire signer et valider ! (www.mesopinions.com, catégorie Internet)
- Les composteurs : Cachan a un système propre de livraison des composteurs. Prochaine livraison au printemps.
- Le jardin de la fontaine couverte : le projet de jardin médiéval coûte 400 k€uros environ. La commune n'a pas actuellement les moyens de le réaliser.
- Journal de Cachan : un problème particulier en décembre a retardé la distribution. Ceci est préjudiciable, notamment pour les annonces du groupe convivialité. Ainsi, le journal sera distribué après la descente aux lampions...A partir de janvier il y aura un nouveau distributeur.
- PLU (Plan Local d'Urbanisme) : une personne du CdQ Nord-Ouest est présente et a souhaité discuter du projet de PLU. On peut le consulter à la mairie mais on ne peut pas en avoir une photocopie pour l'étudier correctement. Les communes limitrophes doivent se prononcer avant le 5 février, et ensuite aura lieu l'enquête publique. Donc, nous avons besoin de consulter dès maintenant le projet de PLU et ce serait plus facile si le projet est accessible sur le site Internet de la Ville. Le comité de quartier du Coteau appuie cette démarche.

**Prochaine réunion : mercredi 17 février 2010 à 20h30
à l'école du Coteau**

Compte-rendu de la réunion du 14 octobre 2009

Présents : environ 40 personnes, les deux élus référents, Isabelle Daeschner, adjointe au Maire

1) Présentation de Marie-Liesse Duclos

Recrutée par la Ville le 15 juillet dernier, Marie-Liesse Duclos a trois missions : le suivi des comités de quartier et de leurs questions en direction de la Ville, la 'politique de la ville' et les relations internationales et jumelage, avec la création d'un conseil des étrangers en mars 2010.

2) Groupe de travail « Jardins Partagés »

Le groupe présente d'abord, à partir du travail de recherche d'une étudiante en travail social, les différents types de jardins collectifs pouvant exister : jardins familiaux/ouvriers (avec parcelles individuelles), jardins partagés (visée d'échange et de rencontre), jardins pédagogiques (souvent associés à des écoles), jardins solidaires (avec une visée écologique), jardins d'insertion sociale (pour des personnes en difficultés, sans emploi...), jardins communautaires, jardins en mouvement, micro-jardins...

Suite à cette présentation, proposition est faite de constituer un « comité de pilotage » réunissant en priorité (mais sans exclusive) les personnes prêtes à mettre « les mains dans la terre ». Le rôle de ce comité serait de :

- voir quel type de jardin créer, en fonction des attentes des gens intéressés d'une part, et de la grandeur du terrain mis à disposition d'autre part (1000 m² environ ?)
- solliciter la commune pour identifier le terrain
- définir la structure de gestion (comité de quartier ? Association spécifique ?)

Cinq locataires de l'immeuble Courbet se disent fortement intéressés.

3) Groupe Ecologie

Après un recensement des questions, le groupe a identifié quatre axes de travail :

- l'énergie solaire, l'énergie thermique et les cuves à eau
- le bruit de l'autoroute, avec l'hypothèse de la création d'un collectif élargi à toutes les villes de l'agglomération pour faire avancer le projet de mur antibruit
- le nettoyage des rues et la pollution des retombées de poussière avec le passage de souffleurs : pourquoi ne pas rétablir le balayeur traditionnel ?
- les encombrants : certains objets mis aux encombrants pourraient être réutilisés par d'autres personnes ; un participant indique le site « donnons.org ». Cela pourrait-il être organisé sur la ville, et comment ?

Le groupe doit, lors de ses prochaines réunions, déterminer dans quel ordre et comment aborder ces divers points. Lors de la réunion, est aussi évoquée la question des composteurs dont la livraison par la Ville se fait attendre : 56 demandes ont été recensées pour Cachan.

4) Présentation du projet AMAP

Anne-Cécile Valentin habite Cachan et souhaite créer sur la commune une AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne). Ce type d'association réunit un groupe de personnes qui passent un contrat avec un producteur de légumes et fruits, pratiquant une agriculture biologique ou raisonnée. Les adhérents de l'AMAP pré-financent le producteur qui, en retour, livre chaque semaine un panier de légumes et fruits de saison à chacun. Il faut compter entre 17 et 24 € le panier : « oui, c'est plus cher qu'à Carrefour ou qu'au marché de Bagneux » ajoute Anne-Cécile, « mais c'est une autre philosophie ». Anne-Cécile a déjà pris un contact avec un producteur de légumes intéressé ; reste à trouver un producteur de fruits. Elle recense les personnes intéressées et dans quelque temps elle organisera une réunion d'information.

Contact : amap-cachan@laposte.net

5) Le Groupe Convivialité

L'après-midi « Troc ta recette » a réuni vingt-cinq personnes à l'espace Courbet. On y a retrouvé les personnes qui participaient aux « Troc ta plante », mais aussi des nouveaux. Un seul regret : l'espace Courbet est un peu restreint, on peut difficilement accueillir plus de personnes. Des propositions sont émises : pourquoi pas mixer « Troc ta recette » et « Troc ta plante » ? Cela paraît difficile pour des questions d'hygiène. Ce qui a fait dire à un participant : on pourrait faire « Troc ta plante aromatique ».

Prochaine activité : descente aux lampions du Coteau le 12 décembre

6) L'aide au bénévolat

Sylviane Chéron présente cette initiative de « 4 bénévoles de longue date », dont l'association de fait a un double objectif : répondre aux demandeurs de bénévolat et les accompagner dans leur recherche ; répondre aux besoins des associations qui cherchent de nouvelles compétences. Depuis plus d'un an, grâce au groupe, 20 personnes ont trouvé une activité dans une association.

Contact : cachan-benevolat@gmail.com

7) Questions diverses

- a) Travaux boulevard de la Vanne : les gens n'ont plus de nouvelles depuis la présentation du pré-projet. Réponse : les travaux ont été retardés, mais ils restent d'actualité. Un participant : les gens auraient pu en être informés : « on est capables de comprendre ».
- b) Rue Etienne Dolet : problème récurrent de stationnement sur le bateau d'un riverain. La représentante de la Ville le signalera à la police municipale.
- c) Espace Courbet : à l'extérieur, cet espace présente souvent un aspect de saleté dû à une certaine forme d'incivilité de la part du voisinage ; une participante propose une action « pédagogique » collective de nettoyage avec le concours des services de la Ville (pour le matériel) et la collaboration du centre socioculturel... À suivre.
- d) Fissures d'appartements et pavillons sur le boulevard de la Vanne : les personnes concernées sont invitées à se signaler auprès de M. Patrick Maire (services techniques de la Ville).
- e) Problèmes de déconnexions fréquentes Internet et téléphone : proposition de faire une pétition collective auprès de France Télécom.
- f) Fréquence de la Valouette V3 (intérieur de Cachan) : la dernière rotation a lieu à 17h30, malgré la forte fréquentation à cet horaire. Il est demandé une rotation supplémentaire.
- g) Accès piéton depuis Cachan au parc départemental des Hautes Bruyères : voir le Conseil Général.
- h) Problème de réparation d'une canalisation d'eau dans une voie privée : il est conseillé de contacter le médiateur de la république (permanence en mairie).
- i) Informations diverses de la Ville suite aux questions soulevées précédemment :
 - fontaine couverte : le projet est toujours à l'ordre du jour, mais étant donné son coût, il ne se fera que si la Ville obtient une subvention du Conseil Général.
 - temps de passage au feu avenue Gabriel Péri trop court : la demande a été faite mais pas de réponse favorable car le carrefour est complexe.
 - blog : comme pour toute association, il n'est pas possible de mettre un lien sur le site de la Ville dans la mesure où le contenu n'est pas maîtrisé. ML Duclos poursuit les recherches pour trouver une solution au problème juridique concernant le versement de la somme.
 - plans de la ville : une réflexion globale est en cours
 - enfouissement des fils : cela est du ressort de la CAVB, mais étant donné le coût très important, d'autres travaux sont prioritaires.
 - les services de la Ville travaillent actuellement sur la mise au point d'une procédure pour l'organisation des manifestations de rues.

Prochaine réunion : mardi 8 décembre 2009 à 20h30 à l'école du Coteau

Compte-rendu de la réunion du 24 juin 2009

25 personnes présentes ; pas si mal à la veille des vacances ! Environ 20% des présents n'ont pas reçu le compte-rendu distribué avec des publicités ; mais certains ont dit non aux publicités.

Avant d'aborder l'ordre du jour déjà annoncé sur le blog, les questions diverses ont été répertoriées pour être traitées en fin de réunion : proposition de parler de déchetterie et d'écologie conjointement, problème de voisinage Villa Denise, problèmes de déchets posés par terre, question sur l'embauche du salarié en charge des comités de quartier.

A propos du blog (<http://cdq-coteaux-cachan.over-blog.com/>)

Tout le monde est d'accord avec le blog, même si la fréquentation n'est pas encore au rendez-vous. Le problème du passage à une version plus professionnelle pourrait être résolu via un paiement en ligne de l'abonnement par la mairie en présence d'un représentant du Comité. Il ne faut pas hésiter à poser des questions sur le blog, à faire des suggestions via la rubrique « Questions ouvertes »

1. Habitat, écologie, déchetterie

Il y a eu débat pour savoir si on s'orientait sur un travail concernant la déchetterie ou si l'on s'intéressait à plusieurs sujets en même temps. En fait, le problème est de savoir s'il faut traiter les sujets en séquence ou s'il faut avancer de front sur plusieurs. Si on travaille en séquence, il faut se mettre d'accord sur les priorités.

Les thèmes à aborder :

- Circulation
- Déchets
- Solaire/énergie,
- Récupération d'eau,
- Couverture végétalisée...

Un groupe de travail est constitué pour recenser les problèmes d'écologie du quartier et proposer un plan de travail (René Fagnoni, Philippe & Josseline Leclerc, Gérard Bernier, Bernadette Cazin, Clothilde Sekakanda, Jean-Michel Pescheux).

M. Lejeune, représentant l'association La Bouilloire avait été invité. Cette association basée à Cachan intervient dans le domaine de l'environnement au niveau de la région, du département et des communes.

C'est à étudier, mais l'association peut aider à constituer de la documentation sur des sujets comme la récupération des eaux fluviales et le dimensionnement des cuves. Est-il possible de récupérer une cuve enterrée pour le fuel ?

Sur ces aspects d'écologie, un habitant a posé le problème du nettoyage des rues avec soufflerie qui peut avoir comme conséquence de remettre dans l'atmosphère le

plomb qui provient des échappements sur l'autoroute. Le problème est moins crucial quand de l'eau est d'abord répandue dans la rue.

Une information est donnée par Isabelle Daeschner, adjointe en charge des comités de quartier, sur les composteurs qui peuvent être commandés à la mairie. L'information a été reprise sur le blog avec la marche à suivre. La livraison a lieu en septembre. Pour ceux qui n'ont pas pu encore en commander, d'autres commandes seront peut-être possibles.

2. Groupe convivialité

Le groupe propose de poursuivre : la descente aux lampions le samedi du marché de Noël (le 2 décembre) et la chasse aux poissons le 1er dimanche d'avril.

Il y a eu des discussions ensuite sur l'évènement « Troc ta plante ». Le groupe propose de le remplacer par un évènement « Troc ta recette » qui pourrait être organisé à l'espace Courbet. Ce troc pourrait être accompagné d'un « Troc ton vin ».

Tout le monde a souligné l'apport très positif du groupe convivialité qui est composé de Claude Chevalier, Stéphane Daeschner, François Guibert, Franck Charbonnier, Catherine Amarre. Trois nouvelles personnes se sont proposées : Karina Amouri, Nicole Mateus et Annick Derand.

3. Jardins partagés

Les questions ont été nombreuses : cela intéresse qui, qui serait intéressé sur le Coteau ? quels sont les terrains disponibles ? Qui veut travailler sur ce sujet ? Trois personnes de l'immeuble Courbet se sont déjà fait connaître.

Il est préconisé un travail en amont et de bien se documenter sur les différentes approches : jardin partagés, ouvriers, communautaires, familiaux. Comment cela peut-il fonctionner ?

Un groupe de travail est composé de Gérard Bernier, Catherine Busson, Michelle Anker. Le groupe pourrait se réunir à l'espace Courbet.

4. Questions diverses

Concernant l'agent recruté pour s'occuper des Comités de Quartier, il y a eu débat sur le recrutement et la lettre de mission.

Pourquoi ne pas autoriser l'ouverture de l'aqueduc à des habitants munis d'un badge ?

Il y a un gros problème de tuyauterie d'eau Villa Denise, avec une difficulté liée au statut privé de cette impasse. Comment faut-il s'y prendre pour régler le problème. Peut-être l'agent pourrait-il aider sur le sujet.

**Prochaine réunion : mercredi 14 octobre à 20h30
à l'école du Coteau**

Compte rendu de la réunion du 29 avril 2009

Après une petite période de discussion libre, tour de table pour les présentations ! Car il y a toujours des nouveaux ou des nouvelles aux réunions du Comité du Coteau !

A noter tout de suite la prochaine réunion : **le 24 juin à 20h30 à l'école du Coteau**

Lors de cette réunion, les sujets suivants ont été abordés :

A – La nouvelle organisation par la municipalité

Les deux conseillers référents, Sylvie Chevalier déléguée aux personnes âgées et handicapées, Jacques Foulon, conseiller municipal, ont présenté la nouvelle organisation des Comités de Quartier mise en place par la municipalité et telle qu'elle est expliquée dans le Journal de Cachan du mois d'avril. Isabelle Daeschener, maire-adjointe au développement social urbain, a aussi indiqué que le recrutement d'une personne responsable des Comités de Quartier était en cours.

B – L'organisation du Comité du Coteau et son animation

Le groupe d'animation. Après débat, il a été proposé la mise en place d'un groupe composé de 3 à 5 personnes chargées de l'animation du Comité, de l'organisation et du suivi des groupes de travaux spécifiques, du lien avec les conseillers référents et la personne en charge de la coordination des Comités, des relations avec les autres Comités de Quartier.

Pour le moment, 4 personnes se sont proposées et ont été cooptées pour un an : Yves Ballanger, Gérard Bernier, Jean-Yves Chevalier et Jean-Michel Pescheux.

Le groupe étant fortement masculin, une candidate est vivement souhaitée.

Le groupe d'animation sera présenté sur le blog.

Les sous-groupes. Il a été débattu du degré d'autonomie des sous-groupes pour décider d'une animation ou d'une action. Toute action qui engagerait le Comité du Coteau par ses impacts doit être débattue en réunion. Des initiatives légères sont possibles mais un contact préalable avec le groupe d'animation est vivement recommandé. Par exemple, l'échange de services est apparu comme intéressant mais posant éventuellement des problèmes. Donc, pour lancer une telle animation au nom du Comité, il faudra une présentation des propositions, une discussion et un certain consensus.

Fréquence des réunions. Il a été proposé une plus grande fréquence des réunions et on partirait sur 4 à 5 réunions par an. La fréquence actuelle ne permet pas une assez grande continuité.

Jour de réunion. Le jour de réunion ne doit pas être systématiquement un mardi car cela empêche certaine personne d'y participer. Donc, lors de l'établissement du prochain calendrier, on alternera les jours.

La communication du Comité et l'idée du blog. En ce qui concerne la communication propre au Comité du Coteau, l'idée d'un blog a été plutôt appréciée bien que 100% des habitants ne soient pas connectés à Internet. Le blog n'empêche pas d'utiliser d'autres moyens, comme par exemple le compte rendu des réunions qui est distribué dans les boîtes aux lettres ou le journal de la ville de Cachan qui devrait parler périodiquement des comités de quartier.

Le blog actuellement développé est simple et pourrait être enrichi en s'abonnant pour un coût de 60 euros par an. Il est décidé de demander à la municipalité son accord pour financer l'abonnement sur le budget annuel alloué au comité.

L'utilisation du blog a été débattue. Les habitants pourraient poser des questions sur le blog, faire des suggestions, ... et venir chercher les réponses aux réunions pour pouvoir en débattre et les construire ensemble. Il faut que les habitants du Coteau aient envie de venir, de s'exprimer, de faire des choix.

Il faut que le plus de personnes possibles s'abonnent à la « Newsletters » du blog afin que l'on puisse facilement faire des alertes. Il est demandé aux référents de la municipalité de voir s'il est possible de mettre un lien entre le site de la ville et celui du blog.

Plusieurs personnes doivent pouvoir intervenir en tant qu'administrateur sur le blog afin d'éviter tout abus de pouvoir. Par contre, la responsabilité étant alors diluée, il faut organiser la gestion avec des responsables de thèmes. A discuter par le groupe d'animation.

La distribution du compte rendu. Le compte rendu de réunion est distribué trop tard mais tout le monde est d'accord pour dire que le délai idéal est difficile à trouver car si on le distribue plus tôt, on peut oublier la date de la prochaine réunion. La solution est peut-être de le distribuer plus tôt et d'utiliser Internet et le Blog pour relancer la dynamique. La date de la prochaine réunion sera indiquée sur le blog.

Les thèmes que le Comité voudrait aborder. Outre la « convivialité » qui a fait ses preuves avec l'organisation de diverses animations (Descente aux flambeaux, Troc ta plante, Chasse aux Poissons, réunion recettes et dégustation de gâteaux), le groupe géologie qui a fait un travail d'analyse au début du Comité, les habitants présents ont souhaité que soient abordés les thèmes suivants :

- Le PLU (Plan Local d'Urbanisme)
Est-ce qu'une présentation du PLU pourrait être organisée pour le Comité du Coteau ?
- Les jardins partagés
Est-ce qu'un espace est disponible pour tenter l'expérience ? Est-ce que des habitants sont intéressés compte tenu de la nature du Coteau ?
- La problématiques des déchets (encombrants et déchets verts). C'est bien entendu un thème qui intéresse tous les cachanais.
- Echange de services entre habitants
Est-ce que le Comité pourrait organiser un échange de services entre habitants ? Il y a débat sur le sujet car le but n'est pas de faire concurrence aux artisans mais de s'entraider. On pourrait commencer par faire une enquête sur les besoins. A voir.

La convivialité pendant les réunions. Tant que faire se peut, on va essayer de s'organiser pour que l'on apporte des boissons, des gâteaux, des tartes aux réunions. Cette expérience a déjà été tentée et la demande est forte.

C - Les problèmes ou les attentes des habitants présents

Jardins à l'abandon. A priori, il faut appeler le Service d'Hygiène et de Sécurité à la mairie.

Sentier Defait. Une propriété (entre le 25 et le 31) n'entretient pas sa clôture et beaucoup de lierre dépasse sur le domaine public.

Boulevard de la Vanne. Entre le 135 et le 139, il y a beaucoup de végétations qui empêchent de passer.

Manque d'un panneau indicateur pour le sentier des Sablons. A l'angle de la rue Lunain et du sentier des Sablons.

Problème d'éclairage. Sentier des Garennes au niveau du numéro 20

Plans de la Ville. Ils vont revenir mais cela manque a priori.

Enfouissement des lignes électriques. L'enfouissement s'est arrêté Boulevard de la Vanne. Pourquoi ?

Valouette V3. Problème de fréquence. A priori, certaines tournées ne seraient pas accomplies. Il a été demandé de noter le jour et l'heure d'un tel problème.

Rue Claude Cellier. Il n'y a pas eu de suivi de la concertation après les réunions préalables aux travaux.

L'aménagement en cours de finalisation suscite de nombreuses inquiétudes chez les riverains. Une réunion avec la mairie est demandée

Travaux du Bd de la Vanne. A-t-on des nouvelles des gros travaux dont on parle de temps en temps ?

Sentier des Sablons. L'aménagement est prévu pour quand ? Avec quelle concertation ?

Journal de Cachan. Il n'est pas distribué partout et il sort tard.

Croisement rue Emile Zola et rue Gabriel Péri. D'une part l'aménagement des oreillettes semble poser un réel problème aux riverains (est-il possible d'avoir un retour sur le sujet ?) et d'autre part, il n'y pas plus de poubelle à l'arrêt de bus (donc, détritrus par terre).

D – Le groupe Convivialité

Gros succès de la Chasse aux Poissons et excellent soutien de la mairie ; environ 200 personnes !

En novembre, le Comité organise traditionnellement « Troc ta plante. Pour 2009, et afin de renouveler l'exercice, on s'orienterait vers un « Troc ta recette », étant entendu que toute recette doit s'accompagner d'une dégustation.

Pour toute organisation d'événement, il est nécessaire de connaître les démarches à faire auprès des diverses administrations (ville, conseil général, préfecture, commissariat...). Est-ce que la ville de Cachan ne pourrait pas nous aider en la matière ?